

Daniel Le Flanchec.

Ancien maire de Douarnenez
L'étrange parcours d'un insoumis



Par **Jean-Michel Le Boulanger**

Docteur ès lettres, maître de conférences de géographie à l'Université de Bretagne-Sud, à Lorient. Président des Fêtes maritimes de Douarnenez de 2000 à 2010, il a été vice-président de la région Bretagne, chargé de la culture et des pratiques culturelles, de 2010 à 2021.

Sommaire

| | |
|-------------------------|---|
| Daniel Le Flanchec..... | 1 |
| I. Ses débuts :..... | 1 |
| II. Maire ! :..... | 2 |
| III. Ses femmes :..... | 3 |

En 1997, si on interrogeait les anciennes femmes d'usine à propos de Daniel Le Flanchec, elles le vénéraient. Si au contraire on consultait les élus locaux, ceux-ci ne pouvaient le supporter.

En cherchant dans sa vie, on découvre un personnage passionnant avec des fulgurances.

Ce fut quelque'un excessif. Toute sa jeunesse, il l'a passée à Landerneau.

I. Ses débuts :

Il est né le 2 juillet 1881 à Trédrez-Locquémeau dans les Côtes d'Armor, et mort le 11 mars 1944 au camp de Buchenwald (Allemagne).

Son père est bedeau ; il aime chanter aussi bien à l'église qu'à l'extérieur. Daniel sera charpentier, ses frères menuisiers. Il n'a que quelques mois lorsque toute la famille s'installe à Landerneau, dans le quartier de Saint Houardon, rue des Boucheries.

Son père décède alors qu'il n'a que sept ans. Sa mère va faire les marchés. Il chaparde dans les rues des quartiers populaires. Sa mère se remet en couple avec un autre sacristain, plus austère.

Il s'engage dans la marine. Il fait de la boxe et va devenir champion de France de la Marine, dans sa catégorie.

Après un apprentissage de charpentier, le jeune homme s'engage dans la Marine en 1899. Il fait alors l'expérience des lointaines guerres coloniales, en participant notamment à la répression de la révolte chinoise des Boxers. Il arrive en Chine à la fin des hostilités, et y reste plusieurs années, avant de revenir en France.

Il se fait tatouer sur les mains : sur l'une « *Mort aux vaches* », sur l'autre « *Entre quatre murs, j'emmerde la sûreté* ».

Il a déjà fait de la prison. À sa sortie de l'armée, il fréquente les milieux révolutionnaires, puis les milieux anarchistes. Il commence à être connu au commissariat de Brest qui le surveille. Il participe à des réunions publiques anarchistes.

Dans les années 1911 – 1912, une émanation des anarchistes individuels, se regroupe autour de Jules Bonnot ; cela deviendra « *la Bande à Bonnot* ». C'est la première fois que des voleurs utilisent une voiture quand la maréchaussée n'a que des vélos. La bande va multiplier les vols, n'hésitant pas à tirer sur les poursuivants. Bonnot tient des discours anarchistes.

À Brest, parmi les soutiens de la bande, on repère Le Flanchec, qui va faire partie des courants anarchistes. Ce dernier rencontre Victor Serge, révolutionnaire libertaire puis marxiste, et écrivain francophone, né en Belgique de parents russes émigrés politiques.

Le Flanchec se fait énucléer d'un œil sans qu'on ne sache trop pourquoi au début. En fait, ce serait pour éviter l'incorporation dans l'armée et éviter de participer à la Grande Guerre.

Il est maintenant un antimilitariste convaincu.

Il aura en tout trois épouses mais pas d'enfants. Il fait partie d'un groupe néomalthusien qui considère qu'avoir beaucoup d'enfants quand on appartient à la classe ouvrière, c'est délicat, car cela fait des bouches à nourrir.

Il se fait vasectomiser.

Bien qu'il ait été formé menuisier charpentier, il devient forain.

C'est un bateleur forain ; il épouse les idées bolcheviques et devient l'orateur des noyaux bolcheviques. C'est en cette qualité qu'il parcourt la Bretagne, utilisant sa voix de stentor.

Orateur, chanteur, boxeur... partout où il passe, il fiche la pagaille.

En décembre 1920, il assiste au Congrès de Tours qui voit la création du Parti communiste. De 1921 à 1924, il fait partie de la cellule communiste locale. Il est l'orateur vindicatif, enflammé, du parti communiste.

D'après le journal Ouest-France, ses discours sont très suivis.

À Douarnenez, la ville de conserves de sardines, les idées communistes sont adoptées, et un maire communiste est élu.

II. Maire ! :

Un jour de l'été 1924, le maire meurt. Le Flanchec se présente et est élu aussitôt. 42 ateliers de conserveries ont été ouverts.

Le Flanchec aimait les femmes. Une vieille dame se souvient : « *il était tatoué !* ». Il avait un loup tatoué sur la poitrine.

Les délibérations du conseil municipal sont influencées par le parti communiste.

Le 20 novembre 1924, les grandes grèves commencent. Toutes les usines de la ville sont en grève. Au mois de décembre, c'est l'évènement qui occupe toute l'actualité en France.



511 DOUARNEZ. — Etalage et Séchage des Sardines. — ND

Dans les usines de conserve, le travail est pénible. Comme les réfrigérateurs n'existent pas encore, on doit travailler quand les sardines arrivent. Le travail de nuit n'est pas reconnu et les salaires des femmes sardinières sont les plus bas de France. Les nombreuses usines sont aux mains de grands patrons tout puissants.

Le Flanchec ne fait pas que des discours anarchistes, il organise la vie de la grève à Douarnenez.

Il fait venir des communistes connus :

- ✓ Charles Tillon, député, ministre, membre du comité central et du bureau politique du Parti Communiste français, qui dira de lui : « *La combativité de ce petit homme de quarante-quatre ans, trapu et dont le coffre forgeait le fer de son verbe, avait révolutionné Douarnenez. De visage coloré, le poil noir, Le Flanchec était borgne. Il vous soupesait d'un œil agrandi qui ne cillait jamais. Sa faconde acerbe d'ancien anarchiste se détendait en tirades comiques dites en breton pour mieux dérouter ses ennemis. L'homme subjuguait la foule des marins et des sardinières qui piétinaient en sabots, sous les halles immenses* ».
- ✓ François Billoux, membre du Parti communiste français, il a été député des Bouches-du-Rhône et ministre de la Santé publique, puis ministre de l'Économie nationale...
- ✓ Maurice Thorez membre du Parti communiste français, dont il sera secrétaire général de 1930 à 1964.
- ✓ Jacques Doriot responsable à l'époque des jeunesses communistes.

La maison de Le Flanchec est un foyer de résistance au grand patronat de la sardine.

Ces grands patrons n'auraient pas hésité à recruter un homme de main et auraient placé un contrat sur sa tête.



Le premier janvier 1925, alors qu'il chante une paillardade dans un café : on lui tire dessus. Tillon et d'autres personnes vont essayer de canaliser la violence suscitée par cet attentat. La balle a traversé le cou de Le Flanchec, mais il est vivant. Peu à peu il va retrouver la voix.

Les personnes qui l'ont agressé auraient été payées 8 000 francs d'avance et 1 500 francs auraient été promis à la suite de l'attentat.

La grève a pris de telles proportions, et a eu de telles répercussions dans le pays, que le gouvernement va obliger les patrons des conserveries, à augmenter les salaires.

L'action de Le Flanchec va connaître un succès considérable. Il devient instantanément indéboulonnable, intouchable, en dépit de ses frasques.

La direction du Parti communiste s'inquiétait de sa personnalité, mais il fut encore réélu sur la liste communiste aux élections municipales du 5 mai 1929.

En 1937, Daniel Le Flanchec qui avait beaucoup œuvré pour sa ville, abandonne le Parti communiste et se tourne vers le doriotisme, recevant même à Douarnenez, Jacques Doriot, qui vient de fonder en juin le parti fasciste.

Pendant ses seize années de mandat de maire, la ville et le port de Douarnenez se développent. On construit des logements.

Mais on ne se refait pas : Le Flanchec a tendance à confondre un peu trop souvent ses finances personnelles avec les finances publiques.

Les chantiers de travaux publics sont assurés par une société dont Le Flanchec est très proche. Celle-ci lui reverserait des revenus très confortables. Les contrats de la ville sont opaques ; on soupçonne Le Flanchec de prévarication.

La justice commençait à s'en inquiéter, lorsque le déclenchement de la guerre mit temporairement l'action en suspens. Prudemment Le Flanchec met tous ses biens au nom de sa femme.

III. Ses femmes :

Il se marie en 1904 avec la fille d'un cheminot normand. Le couple s'installe à Brest en 1907.

Marie est sa seconde femme qui avait déjà des enfants. Elle décède en 1934. Aimée des Douarnenistes, elle a eu « *le bouillon d'onze heures* » disaient-ils.

À ce moment, Le Flanchec venait de rencontrer une comtesse de Roscoff, la comtesse Isabelle Motice du Lérain, ex-religieuse, qui jadis a été sœur Marie du Sacré Cœur.

En 1932, le comte, son mari, décède bizarrement. Le médecin qui a rédigé le permis d'inhumer, se réfugie derrière le secret médical lorsqu'on lui fait part de « rumeurs » à propos de l'étrangeté de cette mort. La comtesse devient Isabelle Morice du Lérain.

Le nouveau couple s'installe. La comtesse était connue pour ses grands chapeaux.

Le Front Populaire arrive au pouvoir en 1936, mais Le Flanchec, toujours très populaire, n'aime pas recevoir des ordres. En 1937 son doriotisme lui vaut une exclusion définitive du Parti communiste. Aux nouvelles élections, il est à la tête d'une liste hétéroclite opposée à la liste du parti communiste... Il est réélu.

Le dernier grand chantier de la ville qu'il supervise, est l'achèvement du clocher de l'église. Il participe à l'inauguration aux côtés du curé !

Il avait soutenu les sardinières pendant leur grève : « j'aurais tant aimé être nommé le Doriot II ! » dira-t-il.

En 1939, il soutient les Radicaux.

Arrive la seconde guerre mondiale. Il avait parlé du drapeau français comme d'un « torchon » !

Le 20 juin 1940, il avait entendu le discours du général de Gaulle, et lorsque les Allemands lui demandent de retirer le drapeau français, il refuse.

Il dit à sa femme : « on se retire à Ploulerc'h ». On découvre que des employés communaux de Douarnenez ont participé à la construction de sa maison. Il est destitué le jour même.

Un jour, la comtesse demande à sa fille d'écrire une lettre à la Kommandantur où elle déclare : « *Le Flanchec tient des propos antiallemands ; il possède un revolver qu'il cache dans le grain des poules.* »

La mère demande à sa fille de la signer et de l'expédier. Celle-ci ne dépose pas la lettre.

Plus tard, elle prétend aller faire les courses et remet la lettre.

Les Allemands investissent la propriété et trouvent l'arme. Le Flanchec ne comprend pas qu'il a été dénoncé. Il fait deux ans de prison à Rennes. Il finit par dire à un ami, qu'il soupçonne sa femme. Celle-ci l'apprend et paie un tueur pour l'attendre à sa sortie de prison de son mari. Ce dernier finira par l'apprendre.

La comtesse demande alors à la Gestapo de garder son mari à la fin des deux ans de prison.

Il est emmené à la place d'un autre prisonnier au camp de concentration de Buchenwald le 22 janvier 1944. À son âge, il est trop faible pour en supporter longtemps les conditions de vie.

Dans tous les camps, le groupe majoritaire organise la vie. À Buchenwald, ce sont les communistes. Le Flanchec est reconnu comme parjure et précipité dans les latrines.

Jorge Semprun qui a aussi été emprisonné dans ce camp, ne se souvient pas précisément du nom, mais confirme comme possible cette mort.

C'est aussi la mort de la mémoire de Le Flanchec. Sa mémoire, elle est portée par les sardinières, les gens du peuple, mais pas par les élites, qui se souviennent plutôt de ses prévarications, et de certaines morts suspectes.

Des gens, dont des communistes, se souviennent cependant qu'il a refusé d'amener le drapeau français.

On se souvient de quelques anecdotes comme cette fois, en 1928, où il était allé voir une dame. À l'arrivée inattendue du curé, il se cache dans l'armoire d'où il doit sortir en présence de celui-ci. Des opposants lui rappelèrent la scène plus d'une fois lors de ses discours publics.

Des années plus tard, le conférencier, sans réponse à ses courriers, alla rendre visite à la fille de la comtesse. Celle-ci s'attendait plus ou moins à sa visite. Elle a pu ainsi mieux comprendre la vie de sa mère, et obtenir des réponses aux questions qu'elle se posait depuis près de cinquante ans.

La comtesse qui avait dénoncé Daniel Le Flanchec fut par la suite, condamnée à 15 ans de travaux forcés.

Daniel Le Flanchec a vécu avec outrance les outrances du siècle.
